



**Justification des devis d'investissement en matière de lutte contre la sécheresse pour la demande d'aide France AGRIMER N°**  
**INTV-SIIF-2023-08 : Assuré**   
**INTV-SIIF-2023-09 : Non assuré**

---

1) Demandeur

Nom :  
SIRET/Pacage :  
Adresse :  
Portable/Mail :

2) Localisation des terres irriguées et origine de la ressource

Surface irriguée concernée par l'investissement (ha) :  
Localisation des parcelles irriguées (copie RPG ou numéro ilot/parcelles PAC) Préciser la commune :

Origine de la ressource en eau (nom de la rivière, nappe sollicitée ou numéro de plan d'eau) :

Numéro du point de prélèvement (présent sur l'autorisation envoyée par la DDT) :

3) Justification d'un système de mesure : Localisation du compteur (copie RPG)

Numéro de série du compteur :  
Type de compteur (volumétrique, ...):  
Vous prévoyez dans la demande d'aide l'installation d'un compteur, merci de cocher cette case

4) Description du projet permettant de démontrer l'économie d'eau réalisée :

Décrire votre installation actuelle d'irrigation (matériel, culture irriguée, quantité d'eau consommée,...) :

Décrire précisément votre projet après investissement (quantité d'eau économisée) destination du matériel remplacé :

Fait le :

Signature :

Code matériel	Type de matériel	Commentaire Chambre d'Agriculture	Cocher l'investissement et justifier au recto dans votre projet
F29, F35, F38, F39, F44, F58, F65, F66, F78, F79, F80, F81, F84, F85, F86, F87, F88	Utilisation des eaux pluviales, eaux drainées et eaux usées	Permet d'éviter des pompages en rivières ou forage et l'utilisation accrue des eaux de pluies.	
F30, F68, F69, F70, F71, F89, F90, F61, F68	Pilotage irrigation (sondes, télégestion, ...)	Permet d'améliorer l'efficacité de l'irrigation et donc de faire des économies d'eau (économie de un à deux tours d'eau par an).	
F32, F50, F51, F57, F61, F76, F100, F101	Automatisation des apports d'eau et régulation de l'irrigation	L'automatisation des apports d'eau permet un apport d'eau plus précis sur la parcelle améliorant ainsi l'efficacité de l'eau d'irrigation.	
F34	Compteurs communiquant (pour réseaux collectif et stations individuelles)	Permet à l'irrigant ou au gestionnaire de suivre en temps réel les volumes prélevés, détectant au plus tôt les fuites.	
F36, F37, F40, F53, F55, F56	Favorise l'ombrage des cultures	Ces dispositifs permettent de réduire la demande en eau des plantes et donc de faire des économies.	
F41, F42, F45, F49, F73, F74, F75, F82, F83, F47, F52	Goutte à goutte, micro-irrigation et ferti-irrigation	Ce système économe en eau permet d'avoir des apports d'eau localisés au plus proches des besoins en eau des plantes.	
F46, F48	Matériel d'effacement des diguettes en interbuttes	La formation de ses diguettes permet au sol de mieux retenir l'eau et donc d'économiser l'eau apportée. Leur effacement permet d'améliorer la récolte et donc d'inciter à leur création	
F43, F54, F72	Stockage de l'eau	Le dispositif de géotextile au fond des retenues permet d'augmenter l'étanchéité de celle-ci et ainsi éviter les déperditions. Le stockage de l'eau autrement que par des retenues à l'air libre permet d'éviter l'évaporation dans les réserves.	
F31, F59, F60, F62, F63, F64	Pivot	Permet des économies d'eau si son implantation intervient en lieu et place d'un ou de plusieurs enrouleurs et couvertures intégrales. Il permet un gain dans le temps de travail favorable à une meilleure gestion de l'irrigation	
F77	Système d'irrigation localisée	Système d'irrigation localisé qui permet de réduire la consommation en période sécheresse.	
F67	Régulation électronique des stations de pompes	Permet de réduire la pression de prélèvements instantanés sur la ressource en eau et de faire des économies d'énergie	